



Accusé de réception – Ministère de l'Intérieur
033-213300395-20231204-1928-AU-1-1
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 15/12/2023
Date de mise en ligne : 15 décembre 2023

AT

DECISION MUNICIPALE DM_2023_107

Monsieur Clément ROSSIGNOL PUECH, Maire de la Ville de Bègles,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2122-22 et L 2122-23,

Vu la délibération n°06 de Délégation Générale du Conseil Municipal en date du 3 octobre 2023 enregistrée par les Services Préfectoraux le 4 octobre 2023,

- DECIDE -

ARTICLE 1 - De passer quatre contrats Guso dans le cadre d'un concert pour le marché de Noël le 9 décembre 2023 avec les artistes suivants :

- Lassalette Jean
- Boucaud Félix
- Labordere Remy
- Baldé Wiliam

ARTICLE 2 - Cette décision sera soumise aux mêmes règles que celles applicables aux délibérations du Conseil Municipal.

Fait à Bègles, le 09/12/2023

Clément ROSSIGNOL PUECH



**Maire de Bègles
Vice-Président de Bordeaux Métropole**